

LA CIOTAT AU XVIIème SIECLE

La Ciotat est bâtie au fond d'une anse que la mer forme sur la rive occidentale du golfe et qui est abritée par le cap de l'aigle et l'île verte.

La Ciotat gagna son autonomie de « cité » en 1429 en se séparant de Ceyreste.

Depuis lors, la ville alla croissant en population et en richesse.

Ce hameau de pêcheurs de quelques dizaines de familles se transforma en ville de plus de dix mille habitants au XVIème siècle. L'émigration génoise contribuera à cet essor.

Grâce à la politique de François Ier et de ses successeurs, la France joua à cette époque en Méditerranée un rôle commercial prépondérant.

Au XVIème siècle, beaucoup de pêcheurs ciotadens quittèrent leurs barques pour naviguer.

Depuis l'alliance avec les Ottomans, les navires faisaient « la caravane » vers le levant ; certains firent fortune avec le commerce des grains, de-là naquit une bourgeoisie de riches armateurs.

Du fait de son expansion, La Ciotat s'agrandit...

La ville se transforma pour se protéger avec, en 1547, l'extension des fortifications et pour permettre ses activités économiques avec, en 1560, l'agrandissement du port par la construction du môle neuf.

Le XVII^{ème} siècle naissant vit le commencement des travaux de l'église, le repavement des rues, la reconstruction de l'hôpital St Jacques, et des chantiers navals s'installèrent à l'Escalet.

En 1633, La Ciotat fut à son zénith, sa flotte commerciale était supérieure à celle de Marseille.

Le « portulan Olive » plaçait, en 1664, la ville parmi les grands ports méditerranéens entre Marseille et Toulon. Jean-Baptiste DE LA ROSE peignit le port de La Ciotat.

Le développement constant des affaires, la grande activité de l'artisanat, la naissance de la construction navale, la pêche favorisèrent la création et l'essor des corporations professionnelles, les confréries se multiplièrent.

La prospérité de La Ciotat commença à décliner vers la fin du XVII^{ème} siècle. A cette époque, la population n'était plus que de 9 000 âmes. Les revers qui affligèrent la vieillesse de Louis XIV influèrent sur le commerce maritime.

LES CONFRERIES DE PENITENTS

L'origine des confréries de Pénitents remonte au XIIIème siècle. Il semble que le premier modèle en fut le tiers ordre de pénitence fondé en 1221 par Saint François d'Assises.

Du XVème au XVIIème siècle, surgirent nombre de confréries de pénitents.

Ce n'était pas des ordres religieux mais pour fonder une confrérie, il fallait en demander autorisation à l'Evêque.

Elles étaient constituées de pieux laïques qui, vivant de leur métier, s'associaient en vue de la louange publique de Dieu, du perfectionnement spirituel propre à tous chrétiens et d'œuvres de charité (aide aux nécessiteux, secours, ensevelissement des morts, assistance aux condamnés).

La fraternité unissant les membres d'une confrérie était importante, pénétrer dans le cercle de la confrérie obligeait à se conduire selon les règles strictes librement acceptées.

L'égalité des âmes faisait règle, elle se traduisait par le port d'un costume uniforme garantissant l'anonymat de chacun.

La couleur de leur robe (blanc, bleu, gris, rouge, noir...) n'était pas une marque exclusive désignant

une œuvre de charité, mais différenciait souvent les confréries d'une même ville.

A La Ciotat, dès 1400, fut la Confrérie de Saint Esprit, elle assuma la première administration du bourg et participa en 1429 à la séparation de la Ciotat d'avec Ceyreste. Un siècle durant elle géra le patrimoine ciotaden.

Au XVIIème siècle la prospérité de la ville et la ferveur religieuse de la contre-réforme entraînèrent la création de trois confréries : la couleur de leur froc, blanc, bleu ou noir, se justifiait par des différences de conception religieuse ou des affinités de travail.

Les Pénitents Blancs

Les plus anciens furent les continuateurs des confrères du Saint Esprit avec une dévotion à Sainte Barbe.

Ils furent à l'origine de plusieurs chapelles sur la ville et bâtirent également des oratoires.

Leur chapelle construite en 1610 était à l'emplacement du théâtre municipal, leurs chapelles rurales sont totalement en ruine.

Les Pénitents Bleus

Fondés en 1597, constitués pour l'essentiel de gens de mer, ils bâtirent sur la colline leur première chapelle Notre Dame de la Garde, puis Notre Dame de Grâce.

Les Pénitents Noirs

Fondés en 1630, leur rôle principal fut l'ensevelissement des morts, ils étaient les plus humbles d'après les statuts. Leurs chapelles se situent place Esquiros (chapelle Saint Joseph, Notre-Dame des Neiges).

Les confréries de Pénitents jouèrent un rôle important par leurs œuvres de charité, l'organisation de secours, de funérailles, elles accomplissaient un travail social de premier ordre. Elles permettaient également la réunion et la discussion sur les problèmes de métiers.

LA CONFRERIE DES PENITENTS BLEUS

Les Pénitents Bleus, au nombre de soixante-cinq, avaient présenté une demande d'autorisation à l'Evêque Monseigneur RAGUENEAU afin de fonder leur confrérie.

Le 21 juillet 1597, l'Evêque donna son autorisation. Les 3 et 8 août de la même année, les Confrères se réunirent, la Confrérie des Pénitents Bleus était née.

Elle était placée sous l'invocation de Notre Dame de Grâce et avait pour fête le jour de la Nativité de la Vierge, à savoir le 8 septembre. La confrérie était composée de gens de mer, marins, capitaines, patrons de barques, marchands, constructeurs de navires, mais également, d'artisans, commerçants, personnes issues de couches sociales aisées.

Cette confrérie devint vite riche et prospère dans La Ciotat du XVIIème siècle en plein épanouissement.

Elle aidait les déshérités, les défavorisés, grâce aux dons de ses membres, secourait les vieillards, les malades, les infirmes, les orphelins, ensevelissait les morts. Cachés sous leurs habits, têtes couvertes, ils pouvaient se livrer à toutes les bonnes œuvres qui tendent au soulagement de l'humanité en tout anonymat.

En 1603, aux archives du notaire GUIIS, on relève au nombre des confrères, Charles CURET, prieur, Salvadour BREO, sous-prieur, Alexandre BOCARANDOU, Blèze ZEDE, Guillaume BESSON, Jehan OLLIVIER, Jehan BELLON, Honorat GAUTHIER, Guillaume et Jehan GRIMAUT frères, Ascanio SERRE, Roumieu GANTEAUME, Joseph BRUNET, confrères.

Ce fut la plus riche confrérie ciotadenne et celle qui laissa le plus de traces.

L'EDIFICATION DE LA CHAPELLE

Leur confrérie constituée, les Pénitents Bleus se réunissaient dans leur chapelle en ville. Ils en voulurent une hors de la ville. Ils choisirent le lieu le plus apparent du terroir et édifièrent Notre Dame de la Garde. En effet, les marins ont une particulière dévotion pour les chapelles en hauteur dominant le port et l'horizon.

Commencée le 6 juin 1611 Notre Dame de la Garde fut terminée et bénie le 28 octobre 1613.

Mais, face à l'affluence de leurs membres, leur chapelle urbaine leur semblait bien insuffisante. Les Pénitents, toujours plus prospères, commencèrent à penser à grandir leur possession urbaine.

Le 15 mars 1626, les prieurs décident d'agrandir l'édifice existant vers le nord et font appel à Pierre PORTAL, architecte marseillais qui jouit d'une réputation certaine à Marseille. L'affaire est rondement menée. Le projet proposé est de construire un nouveau corps de bâtiment accolé au chœur de la première chapelle et communiquant avec elle par une arcade. Après avoir acquis les terrains nécessaires, le notaire Antoine GUYS répertorie dans ses minutes :

« Le III May 1626 a este accoumance le bastiment de la Chapelle Notre Dame de Grasse, des Pénitants

bleus dudict Cieutat, du cousté de la mer, venant aboutyr contre celle qui est de présant construite ».

Un an après, les murs atteignent le niveau des baies. Peu à peu, la nef est construite ainsi que le décor des culs de lampe.

Les travaux sont réalisés par deux maîtres maçons de Marseille, Antoine DRECHT qui prend à « prix-fait » la construction des quatorze fenêtres et chaînages d'angle et divers éléments de pierre, et Antoine CHAULIER qui termine l'œuvre de la chapelle et en exécute les voûtes.

En 1633, le 1^{er} juin les cintres des voûtes sont ôtés. Cette année-là également, le Maître verrier Jacques de France peint les vitraux de la nef.

Le 26 août 1645, Pierre SUQUET, Maître maçon se voit confier le grand escalier devant la Chapelle « Vizant la mer ».

En 1651, est commandé le garniment du grand autel à Barthélémy MENVIELLE et Antoine PORTESANG.

Un retable en stuc ou pierre de gypse crue est réalisé en 1652 par Jean ISNARD, Jean et Antoine GOMBERT Maîtres sculpteurs.

La construction ou la reconstruction avec la mise au goût du jour de la tour lanterne pourrait se situer au milieu ou dans le dernier quart du XVII^{ème} siècle.

Enfin en 1693-94, le décor des fenêtres et de la nef est exécuté.

Les Pénitents sont fiers de leur chapelle, le monument se distingue, en effet, par son architecture d'inspiration génoise, sa riche décoration intérieure, cela dans un site pittoresque dominant le golfe.

NOTRE DAME DE GRACE

La Chapelle Notre Dame de Grâce se compose d'une nef unique de sept travées et d'une tour lanterne octogonale de facture classique, sans rapport avec l'ornement de la nef.

La nef est éclairée par quatorze fenêtres. Elles ont une forme exceptionnelle due au cintrage symétrique de l'appui et du couverture.

La façade présente une porte d'entrée en plein centre avec clé saillante taillée en pointe de diamant ainsi qu'un oculus.

L'élément le plus intéressant de cette façade est, sans conteste, son couronnement, Pénitents en prière devant une statue de Notre Dame de Grâce qui fut cassée le siècle dernier.

Ce couronnement, peu utilisé pour les façades, confrère à la chapelle son caractère particulier.

Les travées de la nef sont couvertes de couvertes de croisées d'ogives.

La nef est séparée du chœur par un arc triomphal qui sert de cadre à une annonciation avec sujets en stuc de part et d'autre : à gauche, l'Ange debout, à droite, Marie agenouillée.

-De gauche à droite, les paroles de l'ange « Ave Gratia Plena »

-De droite à gauche pour signifier que Marie répond « Ecce Ancilla Domini »

Les fenêtres sont entourées d'un décor de gypseries, angelots aux têtes empanachées, armoiries.

En ce qui concerne le décor du chœur et de la tour lanterne il est fort riche. Les niveaux supérieurs de la tour lanterne sont ornés de volutes, coquilles de feuilles, chutes de fleurs, frontons chantournés, coquilles...

A cette décoration murale s'ajoutait un retable monumental.

Dans le chœur de la Chapelle, une travée rectangulaire est encadrée par deux paires de colonnes à chapiteaux corinthiens, engagés dans le mur. Deux autres colonnes en avancée portent les ressauts d'un entablement dont la corniche dessine un cintre au-dessus d'un bas relief représentant Dieu le Père, dans une nuée peuplée de têtes d'angelots. Un fronton, semi-circulaire, à décor en haut-relief, couronne cette partie. Dans le fronton, deux anges agenouillés tiennent un grand cartouche entourant un médaillon avec la colombe du Saint Esprit. Le cartouche est surmonté par une tiare pontificale, en haut-relief, qui interrompt l'inscription peinte sur l'arc « Celui qui m'a créé s'est reposé dans mon tabernacle ».

Les ressauts de l'entablement servaient de support à deux statues en pied, dont seul subsiste un St Roch à droite.

L'emplacement d'un tableau de grande dimension est encore visible au dessus de l'ancienne porte du garage.

Du temps de sa splendeur, la Chapelle était garni d'un abondant mobilier. L'inventaire fait en 1792, apporte un précieux témoignage sur la richesse de la Chapelle.

Ainsi l'on sait qu'à l'époque la vieille chapelle comportait cinq autels, garnis chacun d'un « plafond » et d'un tableau. Elle était ornée d'autres tableaux. Il y existait également, des ex-voto sous forme de bateaux miniatures.

La chapelle neuve possédait une tribune, ornée d'une balustrade de fer forgé. Le bas des murs de la nef était couvert par des stalles en noyer sculpté, les parties hautes garnies de « trente tableaux ronds, dorés et placés à chaque côté de la chapelle et à côté des fenêtres ». La chapelle neuve ne comportait que deux autels : le maître-autel, entouré de deux crédences (buffets), avec deux anges placés dessus et l'autel de Sainte-Catherine, décoré par un beau tableau de l'école vénitienne, représentant le martyre de la sainte. Elle était

éclairée par cinq lustres, dont deux en cristal, et une quarantaine de chandeliers en laiton ou en bois.

Les sculptures sur bois semblaient assez modestes, comparées à l'abondance des tableaux : quatre statues et un christ en bois doré, quelques christes pour les processions et les deux anges : crociboire, calice, patène, ostensor et on remarque, parmi les croix d'autel, une croix de Jérusalem » incrustée en nacre, garnie d'argent.

L'ensemble le plus impressionnant était cependant constitué par les ornements sacerdotaux et les nappes ou napperons d'autel. Les tissus les plus riches, satins et velours brodés d'or, mousselines, « camelot angora », toile fine de Rouen, voisinait avec les dentelles de Cambrai, les bannières de procession ne faisaient pas, non plus, défaut.

Remarquons encore une chaire à prêcher portative en bois blanc, un lutrin de noyer neuf sculpté, une chapelle ardente et tous ses accessoires ; une caisse pour les morts et un chevalet pour le catafalque, la vocation première des Pénitents étant d'accompagner les défunts à leur dernière demeure.

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

Les confréries furent supprimées lors de la révolution française, leurs biens devinrent biens nationaux.

Comme tous les autres bien religieux, Notre Dame de Grâce fut saisie comme bien national lors de la Révolution Française.

Elle devient salle municipale en 1792 et la Chapelle des Pénitents Bleus devient le siège de l'Assemblée primaire des citoyens actifs de La Ciotat-Est et accueillit les réunions de la garde nationale.

Durant cette période, l'activité y fut intense.

La même année, la Chapelle fut dépouillée de tous ses biens.

Tout le matériel fut emballé et chargé sur la Tartane « Vierge de Miséricorde » et expédié à Marseille.

Quelques mois après, la Chapelle Notre Dame de la Garde fut dépouillée à son tour.

En 1793, elle fut pillée de tout ce qui avait encore valeur marchande.

Même Bonaparte ne l'épargna pas, il fit enlever le plomb de sa coupole pour fondre les balles nécessaires au siège de Toulon.

En effet, durant son séjour à La Ciotat, il recensa les biens de la ville susceptibles de servir ses objectifs militaires, le dôme de la Chapelle, n'échappa à son regard avisé.

En 1805, elle sert de caserne, puis est dévolue à l'hôpital civil de La Ciotat.

Le 9 novembre 1807, la commission des hospices déclare que l'édifice est en mauvais état, la dépense nécessaire à sa consolidation est trop importante, elle refuse la donation.

Les tourments révolutionnaire ; ont eu raison de la Chapelle. Un peu plus d'un siècle après son achèvement, elle n'est plus que ruine.

LA RESTAURATION, RETOUR DES CONFRERIES

A la restauration, les confréries se reconstituèrent malgré une législation prohibitive et, considérées comme un legs du passé, elles répondaient toutefois à des besoins tant sociaux que religieux.

En juillet 1817, les Pénitents Bleus sollicitèrent le rétablissement de leur confrérie, les Pénitents Blancs font la même demande. Or, une seule confrérie pouvait être établie par paroisse. Après plusieurs réunions, un accord est trouvé : les confréries des Pénitents Blancs et Bleus se regroupent, en conservant la chapelle des Bleus et le costume des Blancs.

Les pénitents Noirs s'abstiennent de participer.

Désormais, il faut acquérir la Chapelle des Bleus. Le prieur Joseph DALMAS en propose deux mille quatre cent francs à la commission de l'hospice. Le roi Louis XVIII autorise la vente qui a lieu le 4 décembre 1821.

Enfin le 28 juillet 1822, la Chapelle est rendue au culte.

Une grande cérémonie s'ensuivit.

« Les Frères ont été en procession à la Paroisse en chantant l'Ave Maria Stella. Ils étaient précédés de la croix de la paroisse, accompagnés du clergé, suivis

du Maire et du Conseil Municipal et nombre de fonctionnaires publics, escortés par la Gendarmerie. Ils sont revenus à leur chapelle en passant par les rues de l'Horloge, du Petit Puits, Gaimard, Grand Puits, Segaret, rue Longue, Gabriel Long, et la Tasse. Après la bénédiction de l'église par Monsieur le Curé, annoncée par le son de la cloche et une salve de boîtes de 21 coups, l'église a été ouverte et livrée au public. Après la grand-messe, chant du « Domine salvum fac regem » et du « Te Deum » suivi d'une salve de 21 coups. Le soir après la bénédiction du Saint Sacrement, grand feu de joie et illumination de la porte et de la façade du côté de la mer ».

Il s'agissait alors de réparer l'édifice mal en point.

Mais les malheurs ne s'arrêtèrent pas là. La chapelle fut saisie, Joseph DALMAS ayant fait faillite, et rachetée par un capitaine marin.

Les confrères durent se cotiser pour la lui racheter.

Mais pour la confrérie, la fin est proche, elle périlite, les Pénitents disparaissant peu à peu.

Lors de la fête Sainte Barbe le 4 décembre 1877, il n'en restait plus que trois en costume. En 1882, d'après nos sources, il n'en restait plus.

Elle servit pour les cérémonies religieuses de la colonie italienne qui s'implantait à La Ciotat et devenait fort nombreuse.

Encore une fois, la chapelle fut vendue. Une société civile composée par monsieur le curé PARANQUE, Etienne ROUDENS et Louis AILLAUD se porta acquéreur.

LE DECLIN...

En 1896, la moitié du toit de l'ancienne chapelle s'effondre.

Un buraliste achète une partie de l'ancienne chapelle et la transforme en remise.

L'argent de la vente permet d'effectuer quelques travaux sur la chapelle neuve et notamment la mise en état complète de la toiture.

En 1925, le Curé MIALON la vend pour deux mille cinq cent francs à un atelier de menuiserie et une scierie.

Les derniers objets ornant encore la chapelle avaient été enlevés (le maître autel, la cloche, quelques tableaux).

« Cette chapelle grande et fort jolie » citée par Anthistène (VIDAL) dans son ouvrage sur La Ciotat, cela n'est plus qu'un souvenir.

En 1930, la chapelle est encore vendue à l'entreprise de transports de « Cars Cassinelli ». Une grande ouverture est faite dans la tour lanterne, dans le sol est creusée une fosse à vidange.

A cette occasion, de nombreux ossements sont exhumés.

En 1959, la chapelle achetée par la Municipalité devient un entrepôt municipal.

Quelques années plus tard elle manque de disparaître complètement.

LA RENOVATION

En 1959, la Municipalité achète la chapelle des Pénitents bleus.

Jusqu'en 1977 rien ne se passe, le lieu utilisé comme garage ou dépôt, manque de disparaître complètement au début des années 70.

La raison l'emportera malgré tout ; ceux que la restauration de l'édifice passionne, finiront par éclairer le conseil municipal de l'époque.

Une étude diagnostic sur l'édifice conclut à la conservation de celui-ci. Suivront en 1981-82 une exposition municipale ainsi que la création d'un comité de soutien.

Les premiers travaux concernent la réfection de la façade-Est ainsi que l'embranchement du portail primitif sur le parvis côté mer.

C'est sous la conduite de l'architecte urbaniste Yvan Pierre GOUIRAND que les travaux seront menés.

En 1985, les travaux sont importants : réfection du sol intérieur avec comblement de la fosse et rétablissement des niveaux primitifs ; établissement du portail latéral destiné aux personnes handicapées ne pouvant monter l'escalier ; enfin, pose de la gainerie du chauffage et de l'électricité.

1986 s'ouvre avec l'inscription de la chapelle à l'inventaire des Monuments Historiques. Cette même année, réfection des façades Sud et Nord et remise à neuf de la charpente et de la couverture.

En 1991, le dallage est posé ; il respecte les proportions de la voûte tout comme la cage d'entrée octogonale. Les murs sont réenduits et l'éclairage installé (trois kilomètres de fils et câbles sont posés). L'infrastructure nécessaire au chauffage et à la réfrigération est prévue.

Le système d'accrochage pour les expositions est également mis en place.

Nous arrivons ainsi avec cette importante campagne de travaux à la terminaison de la réfection de la nef.

Enfin en 1992 la chapelle des Pénitents Bleus est devenue monument historique.

En 2003, l'installation électrique de la Chapelle a été rénovée et la mise en lumière de ces façades installées.

La Municipalité a aujourd'hui pour objectif de terminer les travaux de la Chapelle par la restauration de son chœur restituant ainsi ce magnifique monument dans son intégralité.